

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 14948
Numéro SIREN : 379 690 167
Nom ou dénomination : Wendel-Participations SE

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2021 sous le numéro de dépôt 53954

WENDEL-PARTICIPATIONS SE

Société européenne

89 RUE TAITBOUT

75009 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

ERNST & YOUNG Audit
Tour First - TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
SAS à capital variable
344 366 315 R.C.S. de Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite à la compagnie régionale de
Versailles et du Centre

WENDEL-PARTICIPATIONS SE

Société européenne

89 RUE TAITBOUT

75009 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société WENDEL-PARTICIPATIONS SE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société WENDEL-PARTICIPATIONS SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 mai 2021

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG Audit

Deloitte & Associés

 *Béatrice Belle*

Béatrice BELLE

Stéphane Collas

Stéphane COLLAS



Comptes sociaux





BILAN COMPARÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF

(en euros)	Note	Montants bruts	Amortissements ou provisions	Montants nets au 31/12/2020	Montants nets au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE					
- Immobilisations incorporelles					
. Concessions, droits, logiciels		182 900,00	172 115,70	10 784,30	19 240,98
. Immobilisations incorporelles en cours		15 300,00		15 300,00	12 750,00
	1	198 200,00	172 115,70	26 084,30	31 990,98
- Immobilisations corporelles					
. Matériel de bureau		109 841,68	105 047,44	4 794,24	6 646,96
. Mobilier de bureau		39 312,47	37 225,50	2 086,97	2 388,10
	2	149 154,15	142 272,94	6 881,21	9 035,06
- Immobilisations financières					
. Titres de participation	3	148 549 347,85	442 942,91	148 106 404,94	137 883 768,78
		148 549 347,85	442 942,91	148 106 404,94	137 883 768,78
		148 896 702,00	757 331,55	148 139 370,45	137 924 794,82
ACTIF CIRCULANT					
. Créances et comptes rattachés	4	1 904 159,16		1 904 159,16	1 767 461,64
. Valeurs mobilières de placement	5	17 201 201,62	55 814,00	17 145 387,62	37 857 899,58
. Disponibilités	6	29 733 863,79		29 733 863,79	8 299 304,00
		48 839 224,57	55 814,00	48 783 410,57	47 924 665,22
COMPTES DE REGULARISATION					
. Charges constatées d'avance	7	45 989,49		45 989,49	64 204,14
		45 989,49	-	45 989,49	64 204,14
TOTAL DE L'ACTIF		197 781 916,06	813 145,55	196 968 770,51	185 913 664,18
<i>Engagements reçus</i>				480,00	480,00





PASSIF			
(en euros)	Note	Montants nets au 31/12/2020	Montants nets au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
. Capital		39 764 070,00	41 424 840,00
. Prime d'émission		26 791 182,29	-
. Prime de fusion		-	14 504 823,66
. Réserve générale		-	50 000 000,00
. Réserve légale		3 976 407,00	4 142 484,00
. Report à nouveau		2 468 013,24	25 681 854,63
		72 999 672,53	135 754 002,29
. Bénéfice de l'exercice		40 910 445,54	46 444 881,24
	8	113 910 118,07	182 198 883,53
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
. Provision pour charges		248 952,00	182 774,00
	9	248 952,00	182 774,00
DETTES ⁽¹⁾			
. Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit		80 801 311,48	
. Dettes fiscales et sociales		1 893 746,31	2 038 431,25
. Autres dettes		114 642,65	1 493 575,40
	10	82 809 700,44	3 532 006,65
TOTAL DU PASSIF		196 968 770,51	185 913 664,18
⁽¹⁾ dont à moins d'un an		2 809 700,44	3 532 006,65
<i>Engagements donnés</i>		-	-





COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020

(en euros)	Note	au 31/12/2020	au 31/12/2019	
PRODUITS FINANCIERS				
. Produits des titres de participation		48 450 040,80	48 450 040,80	
. Revenus des prêts participatifs		0,00	1 702,50	
. Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		-	-	
. Autres intérêts et produits assimilés		665 918,73	699 326,85	
. Reprise sur provisions		0,00	872 000,00	
		49 115 959,53	50 023 070,15	
CHARGES FINANCIERES				
. Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		5 106 235,41	-	
. Intérêts et charges assimilées		801 311,48	-	
. Dotation aux provisions		55 814,00	-	
		5 963 360,89	-	
RESULTAT FINANCIER	A	11	43 152 598,64	50 023 070,15
PRODUITS D'EXPLOITATION				
. Divers		48 013,84	40 673,47	
		48 013,84	40 673,47	
CHARGES D'EXPLOITATION				
. Achats et charges externes		1 164 478,34	2 660 253,82	
. Impôts, taxes et versements assimilés		112 892,77	46 756,35	
. Salaires et traitements		360 111,59	293 119,94	
. Charges sociales		256 975,64	200 537,09	
. Autres charges		175 007,08	175 001,72	
. Dotation aux amortissements		13 394,53	17 614,88	
. Dotation aux provisions		66 178,00	28 410,00	
		2 149 037,95	3 421 693,80	
RESULTAT D'EXPLOITATION	B	12	-2 101 024,11	-3 381 020,33
I - RESULTAT COURANT	A + B		41 051 574,53	46 642 049,82
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
. sur opérations de gestion		-	-	
. reprise sur provisions		-	90 000,00	
	C		0,00	90 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
. sur opérations de gestion		-	-	
. Dotation aux provisions		141 128,99	67 833,58	
	D		141 128,99	67 833,58
II - RESULTAT EXCEPTIONNEL	C + D	13	-141 128,99	22 166,42
RESULTAT AVANT IMPOT			40 910 445,54	46 664 216,24
. Impôt sur les sociétés			-	219 335,00
III - IMPOT SUR LES BENEFICES	14		0,00	219 335,00
BENEFICE (I + II - III)	15		40 910 445,54	46 444 881,24





ANNEXE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Opérations sur le capital de la société - Assemblée générale du 4 février 2020.

- Le Conseil d'administration de la société a proposé lors de l'Assemblée générale du 4 février 2020 de voter en faveur d'une réduction de capital non motivée par des pertes, sous condition suspensive de l'obtention définitive d'un financement d'un montant minimum total de 80 millions d'euros, ayant pour but de permettre aux actionnaires qui le souhaitent de céder tout ou partie de leurs actions Wendel-Participations dans les limites prévues par l'Assemblée. Dans le cadre de ce rachat de titres, la valeur de l'action de Wendel-Participations a été fixée au plus près de la date de l'Assemblée sur la base de la moyenne pondérée des cours de l'action de Wendel pendant les trois mois précédant la tenue de l'Assemblée générale. La détermination du prix de rachat des actions de la Société a pris également en compte une décote de 20 % de son actif net réévalué (ANR). Compte tenu du caractère exceptionnel de l'opération et après validation par des rapports d'experts mandatés par le Conseil d'administration, le prix unitaire de rachat a été fixé à 1 250 €.
- Au cours du mois de novembre 2019, le Conseil d'administration de la société a communiqué son intention de permettre aux actionnaires intéressés de souscrire à des opérations d'augmentation de capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par l'émission d'Actions Nouvelles auxquelles seraient attachés des bons de souscription d'actions (BSA). Les actionnaires de la Société ont eu la possibilité, jusqu'au 31 décembre 2019, de manifester leur souhait de participer à l'une des opérations de capital réservées envisagées par le Conseil d'administration, et ainsi de renforcer et de pérenniser leur implication dans la Société. En outre, cette opération d'augmentation de capital permet également à la Société de financer pour partie la réduction de capital.
- Afin d'assurer une homogénéité avec la valorisation d'une action Wendel-Participations retenue pour l'opération de réduction de capital, le prix d'émission d'une ABSA a été déterminé définitivement le jour de l'Assemblée générale en fonction de la moyenne pondérée par les volumes du cours de bourse de Wendel SE pendant les trois mois précédant l'Assemblée générale sur Euronext Paris et a été égal au « Prix de Rachat », soit un prix unitaire de souscription fixé à 1 250 €.

L'Assemblée générale extraordinaire du 4 février 2020 de Wendel-Participations sur proposition de son Conseil d'administration a approuvé toutes les résolutions concernant les opérations affectant les capitaux propres de la société :

1 - Réduction de capital non motivée par des pertes par voie de rachat de 80 000 actions pour un montant de 100 millions d'euros (dont un montant nominal de 2 400 000 € en tant que réduction de capital). Le prix de rachat d'une action Wendel-Participations dans le cadre de cette réduction de capital, approuvé par l'Assemblée générale a été fixé à 1 250 euros.

Les actions présentées à l'offre ayant excédées le nombre maximum d'actions à acheter résultant du plafond fixé, le Conseil d'administration par délégation de pouvoir, a procédé pour chaque actionnaire vendeur à une réduction proportionnelle du nombre d'actions dont il a justifié être propriétaire ou titulaire conformément aux dispositions légales. Le capital, a donc été réduit à due concurrence des actions achetées conformément aux dispositions de l'article R.225-155 du Code de commerce et, sur option laissée au Conseil d'administration, la différence entre la valeur de rachat des actions rachetées et la valeur nominale des actions annulées a été imputée sur les comptes « Réserve légale », « Réserve Générale », « Prime de fusion » et « Report à nouveau ».

2 - Augmentation de capital réservée par émission de 12 281 actions à bons de souscription d'actions (ABSA) d'un montant de souscription de 15 351 250,00 € en numéraire (dont un montant nominal de 368 430 € en tant qu'augmentation de capital), au profit de bénéficiaires dénommés, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

3 - Augmentation de capital réservée par émission de 12 360 actions à bons de souscription d'actions (ABSA) d'un montant de souscription de 15 450 000,00 € (dont un montant nominal de 370 800 € en tant qu'augmentation de capital), au profit de bénéficiaires dénommés de Wendel-Participations, consécutive à l'apport de 126 619 actions Wendel SE à la Société par certains actionnaires. Ces titres ont été évalués pour un montant global de 15 465 245 euros, soit un prix par action Wendel SE de 122,14 €, égal au prix moyen pondéré par les volumes auquel l'action a été négociée durant les trois mois précédant la date de l'Assemblée générale du 4 février 2020, conformément aux dispositions de l'article L 225-147-1, I du Code de commerce.

Le prix d'émission d'une ABSA dans le cadre des apports en numéraire et en nature approuvés par l'Assemblée générale a été fixé à 1 250 euros.

Les 24 641 « Actions Nouvelles » émises portent jouissance courante à la date de leur émission et sont par ailleurs entièrement assimilées aux actions existantes composant le capital social de la Société, mais elles n'ont pas été éligibles, par exception, à la distribution du dividende et réserves réalisée en 2020.

Caractéristiques des bons de souscription d'actions - BSA (extraits) :

Les différentes opérations d'augmentation de capital qui ont été approuvées ont été effectuées par émission d'actions





ordinaires Wendel-Participations, auxquelles sont attachés des bons de souscription d'actions (BSA), émises en contrepartie des apports effectués soit en numéraire, soit en nature (sous forme d'actions de Wendel SE).

Chacun des BSA attaché aux « Actions Nouvelles » émises permettra la souscription pendant dix ans, (pendant les cinq premières années, ils ne seront ni exerçables, ni cessibles - sauf dans certains cas -), de trois actions ordinaires de la Société au prix unitaire déterminé le jour de l'Assemblée générale du 4 février 2020. Ce prix correspond à la valeur d'une action Wendel-Participations par référence à la moyenne pondérée par les volumes du cours de bourse de Wendel SE pendant les trois mois précédant l'Assemblée générale, de la même manière que le Prix de Rachat mais en appliquant une décote de 40% (et non de 20%). Le prix de souscription de chacune des « Actions émises sur exercice des BSA » est ainsi fixé à 938 €, déterminé sur la base de la valeur d'une action de la société à la date d'émission des ABSA.

A l'issue de ces opérations de réduction et d'augmentation de capital et après prise en compte de l'affectation du résultat de l'exercice antérieur, les capitaux propres de la société ressortent à 72 999 672,53 € contre 135 754 002,29 € un an plus tôt. Ces capitaux propres sont constitués par le poste « prime d'apport » de 26 791 182,29 €, par le poste « réserve légale » de 3 976 407,00 € et le poste « report à nouveau » de 2 466 013,24 € auxquels s'ajoute le nouveau capital de la société dorénavant d'un montant de 39 764 070 €, constitué de 1 325 469 actions de 30 € de nominal.

A la fin de l'exercice clos le 31/12/2020, figure également inscrit en comptes nominatifs dans le registre des actionnaires de la société, un nombre de 24 641 bons de souscription d'actions (BSA) - non exerçables -.

Dividende reçu

Le 09 juillet la Société a perçu un dividende de 48 450 040 € de sa filiale Wendel (2,80 € par action) identique à celui perçu l'exercice précédent.

Dividende versé

Le 16 juillet 2020, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé le versement d'un dividende en numéraire de 30,75 € par action (identique à celui qui a été versé l'année précédente). Le montant total du dividende versé aux 1 300 828 actions éligibles au dividende 2020 après déduction des 24 641 « Actions Nouvelles » qui ont fait l'objet d'une augmentation de capital réservée, approuvée par l'Assemblée générale du 04 février 2020 de la société, s'est élevé à 40 000 461 € contre 42 460 461 € l'exercice précédent.

Participation SPIM SA Luxembourg

Les 126 619 actions Wendel apportées par certains actionnaires lors de l'augmentation de capital réservée décrite au point 3 de la présente annexe n'avaient pas pour objet de renforcer le portefeuille titres de participation Wendel. Destinées à être cédées ou transférées dans l'exercice 2020, Wendel-Participations a pris la décision d'apporter ces titres dans le cadre de l'augmentation de sa filiale SPIM

détenue à 100%. Ainsi, l'Assemblée générale extraordinaire du 28 octobre 2020 de la SPIM, qui a décidé d'augmenter le capital de la société de 10 363 734 € afin de le porter à un montant de 11 647 134 € par l'émission de 835 785 actions nouvelles d'une valeur nominale de 12,40 € chacune a également accepté la souscription de l'intégralité des nouvelles actions et leur libération intégrale par l'actionnaire unique "Wendel-Participations SE", pour un montant de 10 363 734 € avec une allocation à la réserve légale de 31,15 €, par un apport en nature consistant en 126 619 actions "Wendel SE" pour une valeur de 10 363 765,15 € correspondant à une valeur moyenne pondérée sur six mois de l'action Wendel précédant la date effective de l'apport (d'avril à septembre 2020), soit un prix par action de 81,85 €. Les 126 619 titres Wendel détenus par Wendel-Participations ayant été évalués lors de leur apport pour un montant global de 15 465 245 euros, soit un prix par action Wendel de 122,14 €, la société a constaté au compte de résultat une charge financière sur cession s'élevant à 5 101 480 €.

Trésorerie

La trésorerie globale, à la fin de l'exercice 2020 d'un montant de 46 879 251 € contre 46 157 204 € l'exercice précédent est répartie en valeurs mobilières de placement à hauteur de 17 145 387 € et en disponibilités pour 29 733 863 €. Le portefeuille de valeurs mobilières est constitué :

- d'un EMTN (Euro Medium Term Note) acquis en 2018. Ce titre de créance à taux fixe (3,85%), émis par la Société Générale, d'un montant nominal de 5 000 000 € est souscrit pour une durée envisagée de 5 ans. Une provision d'intérêts à recevoir a été prise en compte à la fin de l'exercice pour une somme de 90 902 € ;
- d'une Sicav (de capitalisation) Gefip Invest-Rendement, fonds investi dans des obligations à taux fixe et/ou variable libellées en euro dont la valeur comptable de 3 014 900 € a été dépréciée de 55 814 € au 31/12/2020 ;
- d'une Sicav (de capitalisation) Lazard Patrimoine Eur., composée d'une allocation « prudente » de valeurs euros, souscrite en juin 2020 pour un montant de 1 025 334 € ;
- d'une Sicav (de capitalisation) BNP Paribas - Signature Classic de risque faible. Le FCP investit 80% minimum de son actif net en dépôts, instruments du marché, obligations et titres de créances négociables à moyen terme (BMTN) libellés en euro et émis par BNP Paribas La valeur comptable du fonds ressort au 31/12/2020 à 3 069 435 € ;
- d'un CATIP CIC (compte à terme à intérêts progressifs), au taux actuariel de 0,35% d'une durée de 5 ans souscrit en septembre 2020 pour un montant de 2 000 000 €. Une provision d'intérêts à recevoir a été prise en compte à la fin de l'exercice pour une somme de 630 € ;
- et d'un Contrat de capitalisation - Cardif Vie, souscrit fin décembre 2020 pour un montant de 3 000 000 €.

Les disponibilités sont déposées en comptes espèces ouverts auprès de quatre Etablissements bancaires.

Emprunt financier

Faisant suite aux opérations de rachats de ses titres aux actionnaires de la société, approuvées par l'Assemblée générale du 4 février 2020, Wendel-Participations a signé avec





le Crédit Suisse le 25/03/2020, un emprunt financier d'un montant de 80 000 000 € au taux annuel de 1,30% pour une durée de cinq ans dont le terme est fixé au 25/03/2025.

Wendel-Participations à titre de garantie à également procédé au transfert de 2 275 800 actions Wendel dans les livres du Crédit Suisse soit une contre-valeur de 250 millions d'euros correspondant à un cours unitaire moyen estimé de l'action Wendel sur les 20 bourses précédant la date du 13/03/2020 de 109,86 €.

Le dividende revenant à ces titres Wendel est porté au profit du compte espèces de Wendel-Participations ouvert au Crédit Suisse et est libre de tout engagement.

Le financement de 80 000 000 € venant s'ajouter aux fonds reçus des actionnaires souscripteurs à l'augmentation de capital réservée (15 351 250 €) ainsi qu'à un versement complémentaire de 4 648 750 € de Wendel-Participations, ont permis au teneur du registre des actionnaires de la société (CACEIS), d'effectuer les règlements revenant aux actionnaires vendeurs de leurs titres Wendel-Participations pour le montant global prévu par l'Assemblée générale du 4 février 2020 soit 100 000 000 €.

Charges financières

Les charges financières de l'exercice sont principalement constituées par le résultat de cession (5 101 480 €) relatif à l'apport de 126 619 actions Wendel à la filiale de Wendel-Participations SPIM SA dans le cadre de l'augmentation de son capital (cf. note *Participation SPIM SA Luxembourg*) et d'autre part, par la prise en compte de la charge financière des intérêts courus au 31/12/2020 sur l'emprunt financier consenti par le Crédit suisse de nominal 80 millions d'euros au taux de 1,30% l'an et représentant 801 311 €.

Charges d'exploitation

La forte augmentation des charges externes de l'exercice 2019 (2 660 254 €) intégrait la prise en compte d'honoraires (Avocats et intervenants financiers) constatés dans le cadre des opérations prévues en 2020, relatives d'une part au rachat par la Société de ses propres actions et d'autre part à l'émission d'actions avec bons de souscription en tant qu'augmentation de capital réservée. A la fin de l'exercice clos le 31/12/2020 les charges externes d'un montant de 1 164 478 € ont retrouvé leur niveau récurrent annuel.

Résultat net de l'exercice

Le bénéfice net de l'exercice du 31/12/2020 ressort à 40 910 445,54 € contre un bénéfice de 46 444 881,24 € un an plus tôt. Il intègre principalement la moins-value (5 M€) résultant de la cession / transfert de 126 619 actions Wendel à la SPIM (cf. note. *Participation SPIM SA Luxembourg*) et la charge financière d'intérêts arrêtée au 31/12/2020 de l'emprunt contracté au Crédit Suisse (0,8 M€) (cf. note. *Emprunt financier*). Par ailleurs, il convient de noter que cette incidence négative sur le résultat du 31/12/2020 est limitée par la forte réduction des charges externes d'exploitation (1,2 M€) qui ne reprennent pas les honoraires liés à la réalisation de l'opération sur capital enregistrés en 2019.

1. PRINCIPES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable général en vigueur et les principes généralement admis. Comme les années précédentes et conformément à la faculté laissée aux sociétés par l'article L 123-14 du Code de commerce de déroger aux règles du plan comptable général, deux dérogations ont été apportées dans le dessein de donner une image fidèle du résultat. Les deux dérogations aux règles du plan comptable général sont les suivantes :

- L'activité de la société portant essentiellement sur la gestion de ses actifs financiers (portefeuille-titres et trésorerie), le "Résultat financier" a été substitué, comme agrégat représentatif de l'activité sociale, au "Résultat d'exploitation" défini par le plan comptable.
- Afin de conserver à ce "Résultat financier" le caractère d'un résultat courant, susceptible de traduire plus explicitement l'évolution de l'activité sociale, notamment par une comparaison annuelle, toutes les opérations financières en capital portant sur les actifs autres que les "Valeurs mobilières de placement" sont enregistrées en « Résultat exceptionnel ». Il peut s'agir notamment des provisions et reprises de provisions sur "Titres de participation" et sur créances autres que celles, accessoires, liées à l'activité courante. Les opérations en capital seront ainsi regroupées dans les "Produits et charges exceptionnels" avec les autres produits et charges de cette nature.

Participations

La valeur d'entrée des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition. Une revue des indicateurs de perte de valeur est menée annuellement pour chaque participation. En cas d'indice de perte de valeur, les évaluations sont mises à jour. Les revenus du portefeuille-titres sont comptabilisés, non à la date de leur encaissement, mais à la date de l'Assemblée de la société ayant décidé leur distribution.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée au cas où la valeur comptable serait supérieure à la valeur de marché. Ce poste inclut également les fonds en dépôt sur compte à terme, valorisés au coût historique ainsi que les intérêts courus acquis à la clôture de l'exercice. Les plus-values ou moins-values sur cession de valeurs mobilières de placement ainsi que les mouvements de provision pour dépréciation sont comptabilisés dans le « Résultat financier ».

En application du nouveau règlement ANC 2015-05 du 2-7-2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, applicable à compter du 1er janvier 2017, les nouvelles règles prévoient de comptabiliser à la juste valeur des "positions ouvertes isolées" ne faisant pas l'objet de couverture. Les instruments dérivés seront désormais obligatoirement comptabilisés au bilan en "Instrument de trésorerie" à leur juste valeur, afin d'afficher la position de l'entreprise.





Les variations de valeur de ces dérivés seront enregistrées en contrepartie de comptes de régularisation au bilan « Différences d'évaluation sur instrument de trésorerie – actif ou passif » sans impact sur le résultat.

Lorsque la valeur de ces instruments sera négative, une provision pour risque et charge sera comptabilisée à hauteur de cette valeur.

Actif immobilisé

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à celles des exercices précédents.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition ou d'apport, hors frais accessoires.

Les prêts et créances sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès lors qu'il existe une probabilité de non-recouvrement. Les créances rattachées à des participations sont dépréciées dès lors que l'actif net réévalué de la filiale considérée (ou la situation nette comptable si elle est jugée représentative d'une valeur recouvrable) devient négatif.

Provisions pour retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière d'une part et au régime de retraite à prestations définies d'autre part sont calculés à la fin de chaque année en tenant compte de l'âge, de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Les calculs reposent sur des méthodes actuarielles. Une provision est constatée pour la partie des engagements non couverte par des actifs.

2. NOTES SUR LE BILAN

Note 1 - Immobilisations incorporelles	31/12/2020			31/12/2019		
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net
Actinomi - progiciel de gestion des titres nominatifs	59 202,00	59 202,00	-	59 202,00	59 202,00	-
Patrimoni- progiciel de gestion de l'arbre généalogique	44 371,60	44 371,60	-	44 371,60	44 371,60	-
Marché des actions - progiciel CRM	58 364,80	55 932,93	2 431,87	58 364,80	50 096,45	8 268,35
Marché des actions - progiciel CRM / développements	6 099,60	5 703,13	396,47	6 099,60	4 940,68	1 158,92
SAGE L100 V I 7	3 036,00	2 459,16	576,84	3 036,00	2 079,66	956,34
SAGE L100 C	5 420,10	1 355,02	4 065,08	5 420,10	677,51	4 742,59
SAGE ECF V I 7	2 760,00	2 180,40	579,60	2 760,00	1 835,40	924,60
My report One	3 645,90	911,46	2 734,44	3 645,90	455,72	3 190,18
	182 900,00	172 115,70	10 784,30	182 900,00	163 659,02	19 240,98
Immobilisations incorporelles en cours	15 300,00		15 300,00	12 750,00		12 750,00
Total	198 200,00	172 115,70	26 084,30	195 650,00	163 659,02	31 990,98
Analyse de la variation des immobilisations incorporelles						
Montant en début d'exercice	195 650,00	-163 659,02	31 990,98	182 900,00	-152 244,23	30 655,77
Acquisitions				9 066,00		9 066,00
Acquisitions / immobilisations incorporelles en cours	2 550,00		2 550,00	12 750,00		12 750,00
Cessions						
Mise au rebus / virement interne				-9 066,00		-9 066,00
Amortissements de l'exercice		-8 456,68	-8 456,68		-11 414,79	-11 414,79
Montant net à la fin de l'exercice	198 200,00	-172 115,70	26 084,30	195 650,00	-163 659,02	31 990,98

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur une durée de dix années.

Note 2 - Immobilisations corporelles	31/12/2020			31/12/2019		
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net
Matériel informatique	109 841,68	105 047,44	4 794,24	107 057,68	100 410,72	6 646,96
Mobilier de bureau	39 312,47	37 225,50	2 086,97	39 312,47	36 924,37	2 388,10
Total	149 154,15	142 272,94	6 881,21	146 370,15	137 335,09	9 035,06
Analyse de la variation des immobilisations corporelles						
Montant en début d'exercice	146 370,15	-137 335,09	9 035,06	143 961,14	-131 135,00	12 826,14
Acquisitions	2 784,00		2 784,00	2 409,01		2 409,01
Cessions			-			-
Mise au rebus			-			-
Amortissements de l'exercice		-4 937,85	-4 937,85		-6 200,09	-6 200,09
Montant net à la fin de l'exercice	149 154,15	-142 272,94	6 881,21	146 370,15	-137 335,09	9 035,06

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur une durée de trois années pour le matériel informatique et de huit ans pour le mobilier.





Note 3 - Titres de participations	31/12/2020			31/12/2019		
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net
Actions Wendel⁽¹⁾	136 895 554,25		136 895 554,25	136 895 554,25		136 895 554,25
Nombre d'actions détenues	17 303 586			17 303 586		
Valeur unitaire nette comptable	7,91			7,91		
% du capital détenu	38,69%			38,73%		
Actions SPIM SA⁽²⁾	11 653 793,60	-442 942,91	11 210 850,69	1 290 028,45	-301 813,92	988 214,53
Nombre d'actions détenues	939 285			103 500		
Valeur unitaire nette comptable	12,41			9,55		
% du capital détenu	100,00%			100,00%		
Total	148 549 347,85	-442 942,91	148 106 404,94	138 185 582,70	-301 813,92	137 883 768,78
Analyse de la variation des Titres de Participation						
Montant net en début d'exercice	138 185 582,70	-301 813,92	137 883 768,78	138 185 582,70	-233 980,34	137 951 602,36
Souscription à l'augmentation de capital SPIM ⁽³⁾	10 363 765,15		10 363 765,15			
Dotations pour dépréciation de l'exercice		-141 128,99	-141 128,99		-67 833,58	-67 833,58
Montant net à la fin de l'exercice	148 549 347,85	-442 942,91	148 106 404,94	138 185 582,70	-301 813,92	137 883 768,78

⁽¹⁾ Dans le cadre des dispositions de la loi pour l'initiative économique du 1er août 2003, divers engagements de conservation d'actions Wendel ont été conclus et comportent des clauses similaires.

⁽²⁾ La dépréciation des titres de SPIM a été déterminée par alignement de la valeur nette comptable des titres détenus avec la valeur des capitaux propres de SPIM.

⁽³⁾ L'assemblée générale extraordinaire du 28 octobre 2020 de la SPIM, a décidé d'augmenter le capital de la société de 10 363 734 € afin de le porter à un montant de 11 647 134 € par l'émission de 835 785 actions nouvelles d'une valeur nominale de 12,40 € chacune. L'assemblée générale a également accepté la souscription de l'intégralité des nouvelles actions et leur libération intégrale par l'actionnaire unique "Wendel-Participations SE", pour un montant de 10 363 734 € avec une allocation à la réserve légale de 31,15 €, par un apport en nature consistant en 126 619 actions "Wendel SE" pour une valeur de 10 363 765,15 € correspondant à une valeur moyenne pondérée sur six mois de l'action Wendel précédant la date effective de l'apport (d'avril à septembre 2020), soit un prix par action de 81,85 €. Les 126 619 titres Wendel reçus par Wendel-Participations dans le cadre de l'opération d'augmentation de son capital approuvé par l'assemblée générale du 04/02/2020 n'avaient pas pour objet de renforcer le portefeuille titres de participation Wendel, ces titres avaient été comptabilisés en valeurs mobilières de placement. Destinés à être cédés ou transférés dans l'exercice 2020, Wendel-Participations a pris la décision d'apporter ces titres dans le cadre de l'augmentation de capital de sa filiale SPIM détenue à 100%. Les 126 619 actions Wendel ayant été évalués lors de leur apport pour un montant global de 15 465 245 euros, soit un prix par action Wendel SE de 122,14 €, la société a constaté au compte de résultat une charge financière sur cession s'élevant à 5 101 480 €. (cf. faits marquants de l'exercice).

Engagements de conservation d'actions :

Un engagement de conservation d'actions s'est terminé le 31/12/2020 :

Engagement N°	Date de l'engagement (enregistrement)	Actions Wendel concernées	Date de fin de l'engagement collectif	Au titre de :
25	21/12/2018	15 504 000	31/12/2020	Donations / successions (DMTG) / art. 787 B du C.G.I.

Un nouvel engagement de conservation d'actions a fait l'objet d'un enregistrement auprès des services fiscaux le 18/12/2020 :

Engagement N°	Date de l'engagement (enregistrement)	Actions Wendel concernées	Date de fin de l'engagement collectif	Au titre de :
27	18/12/2020	14 910 000	31/12/2022	Donations / successions (DMTG) / art. 787 B du C.G.I.

A la fin de l'exercice, la liste des engagements de conservation d'actions en vigueur est la suivante :

Engagement N°	Date de l'engagement (enregistrement)	Actions Wendel concernées	Date de fin de l'engagement collectif	Au titre de :
26	19/12/2019	15 128 000	31/12/2021	Donations / successions (DMTG) / art. 787 B du C.G.I.
27	18/12/2020	14 910 000	31/12/2022	Donations / successions (DMTG) / art. 787 B du C.G.I.





Tableau des filiales et participations

Filiales et Participations	Quote-part détenue du capital net de l'autodétention	Capitaux propres (dernier exercice écoulé)	Résultat (dernier exercice écoulé)	Dividende encaissé au cours de l'exercice
Wendel SE 89, rue Taitbout – 75009 PARIS N° Siren : 572 174 035	39,78% ⁽¹⁾	2 003,7 M€ ⁽¹⁾	-264,1 M€ ⁽¹⁾	48,45 M€
SPIM SA 11, avenue de la Porte Neuve - L-2227 LUXEMBOURG R.C.S. Luxembourg B 187205	100 %	11,3 M€	-0,09 M€	-

(1) données consolidées (part du Groupe) au 31 décembre 2020 soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale de Wendel SE.

Note 4 - Créances et comptes rattachés	31/12/2020	31/12/2019
	Montant net	Montant net
Impôt sur les sociétés (excédent des acomptes versés)	223 241,00	
SPIM - refacturation des moyens mis à disposition dans l'exercice		40 684,57
GICA BIOMASSE - dernière annuité à échéance du 31/12/2019		46 102,50
Indemnités à recevoir - (remboursement de retenue à la source)	1 679 956,00	1 679 956,00
Divers	962,16	718,57
Total	1 904 159,16	1 767 461,64

Note 5 - Valeurs mobilières de placement	31/12/2020			31/12/2019		
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net
OPCVM FCP monétaire BNP Paribas Signature classic	3 069 434,70		3 069 434,70	5 115 689,10		5 115 689,10
Gefip Invest rendement I	3 014 900,00	55 814,00	2 959 086,00	3 014 900,00		3 014 900,00
Lazard Patrimoine PC	1 025 334,00		1 025 334,00			
Contrat de capitalisation - Cardif Assurance vie	3 000 000,00		3 000 000,00			
EMTN CLN 3,85% XS 1816492596	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00
Intérêts courus sur EMTN (3,85% pour la période)	90 902,78		90 902,78	90 902,78		90 902,78
	15 200 571,48	55 814,00	15 144 757,48	13 221 491,88		13 221 491,88
Compte à terme CIC - CATIP ⁽¹⁾ (terme 07/09/2025)	2 000 000,00		2 000 000,00			
Intérêts courus sur CATIP (0,1% pour la période)	630,14		630,14			
Compte à terme CIC - CATIP ⁽²⁾ (terme 23/03/2020)				24 221 783,85		24 221 783,85
Intérêts courus sur CATIP (2,2% pour la période)				414 623,85		414 623,85
	2 000 630,14		2 000 630,14	24 636 407,70		24 636 407,70
Total	17 201 201,62	55 814,00	17 145 387,62	37 857 899,58		37 857 899,58

⁽¹⁾ Compte à terme CIC - CATIP 5 ans (intérêts progressifs) au taux actuariel global de 0,35%

⁽²⁾ Compte à terme CIC - CATIP 5 ans (intérêts progressifs) au taux actuariel global de 1,25%

Plus / Moins-value latente nette	31/12/2020				
	Valeur comptable	Nombre de titres / Mr. Investi	Valorisation estimative (unitaire)	Estimation	Plus / Moins value latente nette
OPCVM FCP monétaire BNP Paribas Signature classic	3 069 434,70	3 000	1 026,08	3 078 249,60	8 814,90
Gefip Invest rendement I	3 014 900,00	2 950	1 003,08	2 959 086,00	-55 814,00
Lazard Patrimoine PC	1 025 334,00	900	1 222,64	1 100 376,00	75 042,00
Contrat de capitalisation - Cardif Assurance vie	3 000 000,00	3 000 000	1,00	3 000 000,00	0,00
EMTN CLN 3,85% XS 1816492596	5 000 000,00	5 000 000	1,03	5 146 000,00	146 000,00
Total	15 109 668,70			15 283 711,60	174 042,90





Note 6 - Disponibilités	31/12/2020	31/12/2019
Banques		
BNP PARIBAS	3 487 844,95	8 034 665,65
CIC	22 766 127,85	11 476,76
Banque Neuflyze OBC	96 746,29	252 173,55
Crédit Suisse	3 382 240,00	
	<u>29 732 959,09</u>	<u>8 298 315,96</u>
Caisse	904,70	988,04
Total	29 733 863,79	8 299 304,00

Note 7 - Charges constatées d'avance	31/12/2020	31/12/2019
Sous traitance/ maintenance	21 685,53	32 458,99
Réceptions	14 277,56	26 656,00
Documentations / abonnements	10 026,40	5 089,15
Total	45 989,49	64 204,14
	à - 1 an	63 038,71
	à + 1 an	1 165,43
	<u>45 989,49</u>	<u>64 204,14</u>

Note 8 - Capitaux propres	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
	Nombre d'actions		Nombre d'actions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 380 828	182 198 883,53	1 380 828	178 214 463,29
Augmentation de capital		30 801 250,00		
rémunération de l'apport en nature de 126 619 actions Wendel	12 360			
Apports en numéraire	12 281			
Rachats d'actions	-80 000	-100 000 000,00		
Dividende (ordinaire)		-40 000 461,00		-42 460 461,00
	1 325 469	72 999 672,53	1 380 828	135 754 002,29
Bénéfice de l'exercice		40 910 445,54		46 444 881,24
Capitaux propres en fin d'exercice	1 325 469	113 910 118,07	1 380 828	182 198 883,53
Dividende unitaire distribué dans l'exercice		30,75		30,75
Nombre de titres éligibles au dividende ⁽¹⁾		1 300 828		1 380 828
Montant du dividende distribué		40 000 461,00		42 460 461,00

Au 31/12/2020, le capital social est composé de 1 325 469 actions de nominal 30 euros.

Les opérations portant sur le capital sont mentionnées dans les faits marquants de l'exercice 2020.

⁽¹⁾ Le nombre de titres éligible au dividende mis en paiement le 16/07/2020 à tenu compte de la déduction de 80 000 actions correspondant à la réduction du capital par voie de rachats et de la déduction de 24 641 ABSA, actions souscrites dans le cadre de l'augmentation de capital réservé (AGE du 04/02/2020).





Evolution des Capitaux propres

Nombre de titres	Valeur nominale		Capital social	Prime de fusion	Prime d'apport	Réserve Légale	Réserve Générale	Report à nouveau	Résultat net de l'exercice	Total des Capitaux propres
1 380 828	30	Solde au 31/12/2016 avant affectation	41 424 840,00	14 504 823,66	-	4 142 484,00	50 000 000,00	26 545 389,56	34 277 935,79	170 895 473,01
		Affectation du résultat du 31/12/2016						- 2 314 006,21	2 314 006,21	-
		Dividende ordinaire 26,50							-36 591 942,00	-36 591 942,00
		Résultat du 31/12/2017							40 496 482,09	40 496 482,09
1 380 828	30	Solde au 31/12/2017 avant affectation	41 424 840,00	14 504 823,66	-	4 142 484,00	50 000 000,00	24 231 383,35	40 496 482,09	174 800 013,10
		Affectation du résultat du 31/12/2017						- 928 357,91	928 357,91	-
		Dividende ordinaire 30,00							-41 424 840,00	-41 424 840,00
		Résultat du 31/12/2018							44 839 290,19	44 839 290,19
1 380 828	30	Solde au 31/12/2018 avant affectation	41 424 840,00	14 504 823,66	-	4 142 484,00	50 000 000,00	23 303 025,44	44 839 290,19	178 214 463,29
		Affectation du résultat du 31/12/2018						2 378 829,19	- 2 378 829,19	-
		Dividende ordinaire 30,75							-42 460 461,00	-42 460 461,00
		Résultat du 31/12/2019							46 444 881,24	46 444 881,24
1 380 828	30	Solde au 31/12/2019 avant affectation	41 424 840,00	14 504 823,66	-	4 142 484,00	50 000 000,00	25 681 854,63	46 444 881,24	182 198 883,53
		AGE du 04/02/2020								
		Augmentation de capital								-
		1 - Apports en nature d'actions Wendel								
12 360	30	Rémunération de l'apport	30,00 €	370 800,00						370 800,00
		Prime démission	1 220,00 €		15 079 200,00					15 079 200,00
1 393 188			1 250,00 €	41 795 640,00	14 504 823,66	15 079 200,00	4 142 484,00	50 000 000,00	25 681 854,63	46 444 881,24
12 281	30	2 - Apports en numéraire								
		Rémunération de l'apport	30,00 €	368 430,00						368 430,00
		Prime démission	1 220,00 €		14 982 820,00					14 982 820,00
1 405 469			1 250,00 €	42 164 070,00	14 504 823,66	30 062 020,00	4 142 484,00	50 000 000,00	25 681 854,63	46 444 881,24
-80 000	30	Réduction du capital								
		Rachats	30,00 €	- 2 400 000,00						- 2 400 000,00
		Rachats	1 220,00 €		-14 504 823,66	- 3 270 837,71	- 4 142 484,00	- 50 000 000,00	- 25 681 854,63	- 97 600 000,00
1 325 469			1 250,00 €	39 764 070,00	0,00	26 791 182,29	0,00	0,00	0,00	46 444 881,24
		Affectation du résultat du 31/12/2019				3 976 407,00		2 468 013,24	- 6 444 420,24	0,00
		Dividende ordinaire 30,75							- 40 000 461,00	- 40 000 461,00
		Résultat du 31/12/2020							40 910 445,54	40 910 445,54
1 325 469	30	Solde au 31/12/2020 avant affectation	39 764 070,00	0,00	26 791 182,29	3 976 407,00	0,00	2 468 013,24	40 910 445,54	113 910 118,07





Note 9 - Provision pour risques et charges	31/12/2020	31/12/2019	
Provision pour charges			
Provision pour charges - pensions et obligations similaires (retraites)			
- pour retraites	76 179,00	74 001,00	
- pour retraite à prestations définies art. 39	172 773,00	108 773,00	
	248 952,00	182 774,00	
Total	248 952,00	182 774,00	
Analyse de la variation de la provision pour risques et charges			
Montant en début d'exercice	182 774,00	244 364,00	
Dotations	66 178,00	28 410,00	
Reprises		- 90 000,00	
Montant en fin d'exercice	248 952,00	182 774,00	
Note 10 - Dettes	31/12/2020	31/12/2019	
Emprunt auprès des Etablissements de crédit			
- Crédit Suisse			
- Emprunt (25/03/2020) / 5 ans	80 000 000,00		
- Intérêts courus (1,30% annuel)	801 311,48		
	80 801 311,48	0,00	
Dettes fiscales			
Retenue à la source, prélèvements sociaux	12 660,00	13 520,00	
Prélèvement forfaitaire	7 040,00	7 680,00	
Taxe sur les salaires	6 311,92	5 886,11	
Solde de l'impôt sur les sociétés de l'exercice		182 759,00	
Etat - charges à payer (retenue à la source sur dividende 2013 et 2014)	1 679 956,00	1 679 956,00	
Prélèvement à la source sur salaires	14 115,66	14 547,36	
	1 720 083,58	1 904 348,47	
Dettes sociales			
Charges à payer sur congés non exercés	62 436,69	51 367,04	
Divers - compte-courant à verser	30 230,35		
Urssaf	53 010,96	57 736,93	
Malakoff Médéric	23 074,67	22 709,16	
Organismes - charges à payer	4 910,06	2 269,65	
	173 662,73	134 082,78	
Total	1 893 746,31	2 038 431,25	
Autres dettes			
Dividende à payer	477,80	3 829,46	
Wendel	33 600,00		
Divers	204,85	201,36	
Compte d'attente (règlements sur transactions du marché de l'action, pour compte d'actionnaires)		66,00	
Charges à payer - Honoraires (commissaires aux comptes)	39 063,60	98 196,46	
Charges à payer - Honoraires (Avocats)	20 000,00	1 344 754,62	
Charges à payer - divers	21 296,40	46 527,50	
	114 642,65	1 493 575,40	
Total	82 809 700,44	3 532 006,65	
	à - 1 an	2 809 700,44	3 532 006,65
	à + 1 an	80 000 000,00	0,00

3. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements reçus

- Actions déposées par les administrateurs (article 10 des statuts) : 16 actions de nominal 30 €, soit (480 €).
En vertu de l'article 10 des statuts, chaque Administrateur de la société, est tenu de détenir au moins une action de la société.
Au 31 décembre 2020, cette condition est respectée par tous les Administrateurs.
- Garantie reçue de la part de deux actionnaires (FKO Invest Sarl et VEEP Invest BV), au titre du contentieux fiscal opposant Wendel-Participations à l'Administration fiscale sur les retenues à la source sur dividendes payés, (voir également dans l'annexe aux comptes annuels, les notes "Dettes" et "Créances").





Engagements donnés

- Wendel-Participations, aux côtés d'autres actionnaires directs de Wendel SE, s'est engagée selon les termes de l'article 787 B du Code général des impôts ("Pactes Dutreil"), à conserver pendant une durée de 6 ans, un certain nombre d'action Wendel SE, soit

Pacte N°	Nombre d'actions Wendel SE	Échéance finale de conservation
21 / 2015	17 303 586	31/12/2021
23 / 2016	17 303 586	31/12/2022
24 / 2017	17 303 586	31/12/2023
25 / 2018	15 504 000	31/12/2024
26 / 2019	15 128 000	31/12/2025
27 / 2020	14 910 000	31/12/2026

4. PARTIES LIEES

Wendel :

Il n'y a pas d'autres liens économiques et financiers significatifs entre Wendel-Participations SE et Wendel que ceux liés à la détention des titres et aux conventions suivantes :

- un protocole d'accord sur l'utilisation du nom patronymique "Wendel" ainsi qu'une convention de licence sur la marque "Wendel Investissement" et,
- des conventions d'assistance technique, de prestations de services et de location de locaux avec Wendel.

Fondation Wendel :

Comme les exercices précédents, Wendel-Participations a accordé à la Fondation Wendel, à titre de Mécénat de compétences, des services nécessaires pour sa gestion administrative et comptable. Sa contribution est de 46 437,42 € au titre de l'exercice 2020.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 11 - Résultat financier	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers		
Produits des titres de participation - Dividende Wendel ⁽¹⁾	48 450 040,80	48 450 040,80
Revenus des prêts participatifs		1 702,50
Produits nets sur cession des valeurs mobilières de placement	-	-
Autres intérêts et produits assimilés		
Revenus des valeurs mobilières de placement	354 533,20	
Intérêts du compte à terme CATIP - CIC	118 885,53	504 475,54
Intérêts sur EMTN (3,85%)	192 500,00	194 851,31
Reprises sur provisions		872 000,00
Total	49 115 959,53	50 023 070,15
Charges financières		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
Actions Wendel destinées à la vente (126 619 actions) ⁽²⁾	5 101 479,51	
OPCVM BNP Signature Classic (2 000 parts)	4 755,90	
Intérêts et charges assimilés		
Intérêts des emprunts et dettes financières (Crédit Suisse / emprunt de 80 M€)	801 311,48	
Dotations aux provisions	55 814,00	
Total	5 963 360,89	0,00
Résultat financier	43 152 598,64	50 023 070,15
⁽¹⁾ dividende unitaire Wendel (perçu dans l'exercice)	2,80	2,80
⁽²⁾ cf. Note 3 - (3) et faits marquants de l'exercice		





Note 12 - Résultat d'exploitation	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Mise à disposition de moyens	47 973,72	40 663,42
Divers	40,12	10,05
Total	48 013,84	40 673,47
Charges d'exploitation		
⁽¹⁾ Achats et charges externes	1 164 478,34	2 660 253,82
Charges de personnel	617 087,23	493 657,03
Impôts et taxes	112 892,77	46 756,35
⁽²⁾ Autres charges de gestion	175 007,08	175 001,72
Dotations aux amortissements	13 394,53	17 614,88
Dotations aux provisions	66 178,00	28 410,00
Total	2 149 037,95	3 421 693,80
Résultat d'exploitation	-2 101 024,11	-3 381 020,33
⁽¹⁾ dont honoraires des :		
Conseils	248 522,40	224 530,97
Avocats	-6 132,06	1 523 730,68
Commissaires aux comptes	72 740,70	96 845,72
⁽²⁾ dont montant des jetons de présence attribué aux membres du Conseil d'administration	175 000,00	175 000,00
Effectif à la fin de l'exercice	5	5
Note 13 - Résultat exceptionnel	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels	-	-
Reprises sur provisions		
. pour risques sur prêts participatifs (cf. notes 4 et 10)		
Prix de l'initiative familiale - 2012	-	45 000,00
Prix de l'initiative familiale - 2014	-	45 000,00
	-	90 000,00
	-	-
Total	-	90 000,00
Charges exceptionnelles	-	-
Dotation aux provisions		
. pour dépréciation des titres SPIM	141 128,99	67 833,58
	141 128,99	67 833,58
Total	141 128,99	67 833,58
Résultat exceptionnel	-141 128,99	22 166,42
Note 14 - Impôts de l'exercice	31/12/2020	31/12/2019
Résultat fiscal de l'exercice	-4 683 541,73	784 488,56
Impôt sur les sociétés (avant réduction Mécénat)	-	223 235,00
<u>Suivi de la réduction Mécénat imputable sur l'impôt (art. 238 bis du CGI)</u>		
Montant de la réduction d'impôt Mécénat de l'exercice	-24 000,00	-3 900,00
Montant de la réduction d'impôt Mécénat non imputée sur l'IS des exercices précédents		
Montant de la réduction d'impôt Mécénat reportable restant à imputer sur l'IS	-	-
Montant de la réduction d'impôt Mécénat imputée sur l'IS	-	-3 900,00
Solde de la réduction d'impôt Mécénat restant à imputer sur l'IS (prochain exercice)	-24 000,00	
Impôt sur les sociétés	-	219 335,00
Impôt comptabilisé au compte de résultat	-	219 335,00
Note 15 - Résultat net de l'exercice	31/12/2020	31/12/2019
Bénéfice de l'exercice	40 910 445,54	46 444 881,24





6. LITIGES ET CONTENTIEUX

Wendel-Participations a déposé, par l'intermédiaire de ses Avocats un recours auprès de l'Administration fiscale, dans le cadre de la notification de redressement qui lui a été signifié sur l'absence de prélèvement de la retenue à la source lors du paiement du dividende 2013 et 2014 à deux actionnaires. (cf. notes 5 et 11)

A la fin de l'exercice 2020, ce recours fait toujours l'objet d'une instruction suite à la demande de saisine du Comité d'abus de droit.

7. EFFETS DE LA PANDEMIE COVID-19 SUR LES COMPTES ANNUELS DU 31 DECEMBRE 2020

Face à la crise sanitaire qui dure depuis maintenant près d'un an, Wendel-Participations a mis en oeuvre des plans d'action pour assurer la santé et la sécurité de ses salariés, de leurs familles et de leurs prestataires, la continuité des opérations essentielles, la limitation des impacts financiers et la préservation de la liquidité financière.

Des mesures volontaires ont été prises pour protéger les employés en instaurant le télétravail pour tous les employés de Wendel-Participations ainsi que des mesures privilégiant les réunions et événements dans les limites d'une organisation distancielle.

Il n'y a pas d'autre impact significatif de la crise de la COVID-19 sur les comptes, connu à la date d'arrêté des comptes.

8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la clôture du 31 décembre 2020 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration le 7 avril 2021.

*

* *



**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
(EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE)
DU 22 JUIN 202**

.....
Huitième résolution

Article 22 : Comptes statutaires

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du projet de statuts modifiés, décide de modifier l'article 22 – Comptes statutaires comme suit :

« Article 22 – Comptes statutaires

L'exercice social commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre.

Après approbation des comptes et constatation de l'existence de sommes distribuables (ces dernières représentent le bénéfice net de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures et du prélèvement prévu pour la réserve légale -qui doit être au moins égale au minimum obligatoire et augmenté du report bénéficiaire), l'assemblée générale décide soit la distribution des sommes distribuables, soit sa non-distribution ou sa distribution partielle et, par suite, l'affectation de tout ou partie du bénéfice distribuable à un ou plusieurs postes de réserves dont elle règle l'affectation ou l'emploi.

Ces réserves sont toujours à sa disposition.

L'assemblée générale statuant sur les comptes d'un exercice pourra ouvrir aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement en numéraire et le paiement en actions nouvelles de la société ou auto-détenues, dans les conditions fixées par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 1 659 492 voix sur 1 900 296 voix exprimées et 240 804 voix ont voté contre.

.....
Onzième résolution

(Affectation du résultat ; fixation du dividende)

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2020 qui s'élève à 40 910 445,54 €
augmenté du report à nouveau 2 468 013,24 €
formant le bénéfice distribuable, soit 43 378 458,78 €

- aux actionnaires à titre de dividendes
la somme de 41 089 539,00 €
soit 31 € pour chacune des 1 325 469 actions
composant le capital social
 - au report à nouveau 2 288 919,78 €
- Total 43 378 458,78 €

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 20 juillet 2021.

Les actionnaires pourront opter pour un paiement total ou partiel du dividende de la société en actions et devront avoir fait connaître leur décision avant le 6 juillet 2021.

Si le montant du dividende auquel un actionnaire a droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, il recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en en numéraire.

Passé cette date et à défaut pour un ou plusieurs actionnaires d'avoir fait connaître leur décision, le dividende sera payé en numéraire.

En conformité de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le dividende par action versé au titre des exercices précédents a été et a évolué comme suit :

Exercices	Nombre d'actions	Dividende par action	Prélèvements sociaux	Dividende mis en paiement	
				Prélèvement à la source obligatoire	
				Sans	Avec
2018	1.380.828	30,75 €	5,29 €	25,46 €	21,52 €
2019	1.300.828 (*)	30,75 €	5,29 €	25,46 €	21,52 €
2020	1.325.469	31,00 €	5,33 €	25,67 €	21,70 €

(*) actions ayant droit au dividende de l'exercice 2019

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 2 030 712 voix sur 2 078 448 voix exprimées et 47 736 voix ont voté contre.

.....
Extrait certifié conforme,



François CARREGA
Directeur Général Délégué